



REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

**Allocution de
Monsieur Mahammed Boun Abdallah DIONNE,
Premier Ministre**

**Cérémonie solennelle d'ouverture de la
103^{ème} Session du Conseil des Ministres ACP**

Hôtel King Fahd Palace, Dakar

26 avril 2016

- ✚ **Monsieur le Président du Conseil des Ministres du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique,**
- ✚ **Mesdames, Messieurs les Ministres,**
- ✚ **Excellences, Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,**
- ✚ **Monsieur le Secrétaire général du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique,**
- ✚ **Honorables membres du Groupe des Eminentes Personnalités,**
- ✚ **Distingués délégués, en vos rangs et qualités respectifs,**
- ✚ **Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi, **Honorables et Distingués hôtes du Sénégal**, de vous souhaiter d'abord, au nom de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République, du Gouvernement et de tout le peuple sénégalais, la bienvenue dans notre pays à l'occasion de cette 103^{ème} session du Conseil des

Ministres du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Je voudrais également exprimer à l'endroit des autorités du Secrétariat Général des ACP et à leurs collaborateurs les remerciements les plus chaleureux du Gouvernement du Sénégal pour la disponibilité dont ils ont fait montre pour la tenue de cette rencontre en terre sénégalaise dans de très bonnes conditions. Les dispositions prises témoignent de l'intérêt majeur que vous n'avez cessé de porter au devenir de notre Organisation.

Notre pays saisit donc l'opportunité qu'offre la tenue de cette 103^{ème} session du Conseil des Ministres ACP pour réitérer l'attachement profond de notre Organisation aux idéaux de solidarité, de fraternité et de paix.

Il en est de même du soutien agissant que vous tous, Ministres, Ambassadeurs, Secrétaire Général

du Groupe ACP et toutes les équipes de collaborateurs, avez toujours apporté à ce bel exemple de partenariat pour améliorer les conditions de vie de nos populations, avec la conviction forte que le développement d'une coopération économique et financière entre nos Etats membres et l'Union européenne ne sera que mutuellement bénéfique.

En effet, faut-il encore le souligner, la coopération ACP-UE n'a cessé de déployer des efforts incommensurables pour apporter les solutions les plus appropriées aux problèmes de développement qui se posent à nos pays.

Malgré le trésor d'ingéniosité et le travail réalisé depuis les conventions de Yaoundé, en passant par Lomé jusqu'à l'Accord de Cotonou signé le 23 juin 2000, nos pays se trouvent toujours confrontés à diverses pressions qui pèsent globalement sur

l'économie mondiale. C'est à ce titre qu'il faut mesurer, à sa juste valeur, les retombées de notre partenariat avec l'Union européenne, un véritable acteur mondial et premier partenaire commercial et d'aide au développement.

Le fait marquant et appréciable dans le partenariat entre nos pays ACP et l'Union européenne réside dans la régularité des interventions qui se sont succédées au fil des années par le biais de différents programmes indicatifs nationaux et régionaux dans nos espaces territoriaux et à travers des dispositifs éprouvés de coopération depuis le Traité de Rome en 1957.

Ces relations de coopération ont évolué jusqu'à la conclusion d'un Accord juridiquement contraignant et offrant un véritable cadre de dialogue avec chacun de nos membres.

Aussi, faudrait-il saluer ce formidable cadre que constitue l'Accord de Cotonou reposant sur des piliers que sont le dialogue politique, un nouveau régime commercial compatible avec les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce et une aide

au développement centrée sur la réduction de la pauvreté.

Ce dispositif a permis jusque-là à nos pays et, il faut également s'en féliciter, de bénéficier de ressources provenant de la communauté européenne et concentrées dans des secteurs vitaux de nos économies et pour lesquels, nos Gouvernements s'emploient toujours à élaborer et adopter des politiques et stratégies de développement tendant principalement à conforter l'intégration régionale.

C'est en ce sens que cette 103^{ème} session du Conseil des Ministres de notre Groupe des Etats ACP à Dakar constitue une belle opportunité pour échanger sur ces questions de portée stratégique pour la mise en œuvre de la Coopération entre nos pays et l'Union Européenne, en particulier sur les contours du 11^{ème} Fond Européen de Développement.

En effet, la plupart des Etats du Groupe ACP continuent d'être préoccupés par la pauvreté notamment en milieu rural du fait de facteurs

endogènes tels que le faible développement de leurs économies, de leurs ressources à la fois humaines et techniques, la dégradation de leur environnement mais aussi du caractère fortement inégalitaire du commerce mondial.

C'est pourquoi, notre rencontre à Dakar devrait permettre d'imprimer une page de plus dans notre agenda de réexamen des relations UE-ACP se déroulant dans un monde de plus en plus multipolaire, complexe, connecté, interdépendant et exposé à de nouveaux défis en matière de sécurité.

 **Honorables Invités, Distingués hôtes du Sénégal,**

 **Mesdames, Messieurs,**

Au cours des dernières décennies, des changements importants se sont produits dans la relation entre notre Groupe des Etats ACP et notre partenaire, l'Union européenne.

Dans ce cadre, je voudrais évoquer la question relative à la conclusion des Accords de Partenariat

Economique entre les différents blocs régionaux de notre Groupe et l'Union européenne. A cet égard, il faut saluer l'ouverture d'esprit de toutes les forces en négociations qui a permis de faire avancer le processus de mise en place de ce nouveau cadre commercial plus conforme aux règles de l'OMC.

Pour notre région Afrique de l'Ouest, grâce au rôle déterminant joué par les Chefs d'Etat, en particulier Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République, l'APE régional a été signé en marge des travaux de la 46^{ème} Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenue à Abuja (République du Nigéria) le 15 décembre 2014, juste après sa signature par le Conseil de l'Union européenne intervenue le 12 décembre 2014.

J'ose espérer que les processus de ratification y relatifs pourront aboutir avant le terme convenu d'octobre de cette année.

D'ici là, je voudrais encourager nos différentes parties à finaliser les discussions en cours sur le

risque de compromission de la pertinence de certaines dispositions de l'Accord de Cotonou liées à sa durée et sa révision éventuelle, eu égard à son expiration en 2020.

Il en est de même sur le volet développement de cet APE à travers lequel les ressources devant financer la compensation fiscale découlant des effets induits par la libéralisation restent encore à être suffisamment explicitées.

Par ailleurs, notre partenariat avec l'Union européenne, riche et diversifiée, devrait davantage prendre en charge les préoccupations communes en matière de migration et le dernier Sommet de la Villette a posé des jalons reflétant, à sa juste valeur, les besoins d'une concertation continue sur le phénomène migratoire et la mobilité.

Toutes ces questions démontrent à suffisance la nécessité de poursuivre la réflexion sur le devenir de notre Organisation, face aux enjeux actuels dans le cadre de cette coopération avec l'Union européenne.

Pour enrichir les réflexions intenses menées ces dernières années dans ce domaine au sein de notre Groupe, en particulier par le Comité des Ambassadeurs et le Groupe des Eminentes Personnalités, je voudrais saisir cette occasion pour rendre un vibrant hommage à tous ceux qui, de près ou de loin, contribuent à asseoir une vision plus dynamique de la mission future de notre Organisation.

Dans cet ordre d'idées, les relations futures entre notre Groupe ACP et l'Union européenne devraient s'adapter aux nouvelles réalités d'un partenariat à plusieurs dimensions et associant des acteurs multiples parmi lesquels le secteur privé devrait davantage jouer le rôle de fer de lance de la croissance de nos Etats.

Aussi, dans ce partenariat, les meilleurs résultats ne seront-ils obtenus que lorsque nos priorités conjointes coïncideront et prendront en charge de manière effective nos intérêts et valeurs partagées. Cela est tellement important qu'au niveau international, un nouveau cadre relatif aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et son

financement viennent d'être adoptés en septembre 2015 pour répondre simultanément aux défis d'éradication de la pauvreté et de développement durable.

Je ne terminerai pas mon propos sans encore vous dire que vous êtes chez vous, en terre sénégalaise et berceau de l'espace ACP lié à la fois par l'histoire, la géographie et l'économie tout court.



**Honorables Invités, Distingués Hôtes
du Sénégal,**



Mesdames, Messieurs,

Je voudrais enfin réitérer notre attachement au Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et formuler l'espoir que cette Organisation continue de symboliser la solidarité agissante et la coopération vivante entre nos peuples.

Je vous souhaite encore un excellent séjour dans notre pays et déclare ouverte la 103^{ème} session du

Conseil des Ministres du Groupe des Etats
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Je vous remercie de votre aimable attention.